

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche  
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
12283

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 DECEMBRE 2019  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY**

**OBJET : Soutien à l'organisation de colloques scientifiques.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'aide à la recherche et à sa diffusion, il est proposé d'apporter un soutien à l'organisation de colloques scientifiques, qui sont les lieux privilégiés de communication et de croisement des résultats de scientifiques.

Ces interactions entre chercheurs de domaines proches participent à la dynamique d'un sujet de recherche. Ils favorisent la consolidation de connaissances sur des domaines très spécifiques.

En faisant souvent l'objet de publications (Actes), ils contribuent à la notoriété et à la valorisation des laboratoires et organismes de recherche et à la notation des universités (classement de Shanghai).

Ces colloques scientifiques concourent ainsi à l'attractivité et au rayonnement du territoire, tout en mobilisant des investissements financiers modestes.

Aix-Marseille Université sollicite l'octroi d'une subvention d'un montant de 2 000 € pour l'organisation d'un colloque, dont le détail est indiqué en annexe 1 du présent rapport.

Cette demande relève des thématiques de sciences humaines et sociales.

Il apparaît ainsi intéressant de soutenir l'organisation de la manifestation portée par cette structure.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL